



Harcelement morale au travail

Par **stephnasue**, le **21/06/2009** à **21:46**

Bonjour,rrnrje travaille depuis 3 ans en mairie...rrnrje viens d'être titularisée.rrnrNous sommes 13 dans notre service...cela fait 1 an que 4 de mes collègues me harcellent quotidiennement pour un mot un regard, quoique ce soit que je puisse faire qu'ils ne leur plaisent pas ou qu'ils s'ennuient... les neuf autres restant, eux, acquiescent ou sourient mais ne disent rien... (de peur de représailles éventuelles...)rrnrMon chef de service, lui, fait la sourde oreille et copine avec l'une des 4...rnMonter plus haut serait de la folie et des représailles de la part du DRH serait inévitable... ne veut rien entendre...rrnrJ'ai peur que si je vais plus loin et que je souhaite déclencher une procédure on me trouve une faute professionnelle (cela ne serait pas étonnant car tout ce qui se passe dans cette mairie RESTE dans cette mairie)rrnrJe n'ai aucun aide intérieur, pas de preuves, à part mon médecin traitant qui est au courant de cette histoire et qui ne comprend que je n'aille pas voir un psy car mon état empire de jour en jour... (état dépressif ...)rrnrje n'en peux plus... que puis-je faire car si je craque il ne restera à mon mari et mes enfants que leurs yeux pour pleurer ...rrnrMerci d'avoir pris le temps de lire..rrnrcordialement

Par **rudyamien sgwa**, le **28/06/2009** à **17:48**

bonjourrrnril te faut des preuves, esque c'est possible que tu puisse dicimulée un enregistreur (portable, petit mp3 penvant faire office d'enregistrement)rnva vers eu et fait les parlé pour avoir des preuves verbales rnsur l'enregistrement tu doit avoir :rn-leurs prenonsrn-des insultes a ton encontrern-des aveus koirnnpour tes autres collegues qui ont peur de t'aidéernnfait pareille aussirnpose leur des question " vous voyer que je suis victime de harcelement et vous faite rien" enregistre leurs reponsernil faut absolument qu'il reconnaisse que tes harcelés.rrnrbon courage